

ANNEXE 1. – Lexique des termes papetiers

A

APPRÊTÉ (papier ou carton)

Papier ou carton traité mécaniquement sur la machine à papier afin d'améliorer le lissé et l'uniformité d'aspect des deux faces. Cette modification est généralement moins poussée que dans le cas du satinage.

B

BLANCHI

Pâte ayant, à partir de l'état de pâte écrue, subi un traitement qui en éliminant ses comparants naturels lui permet d'atteindre à un degré de blancheur.

BOIS (papier « avec beaucoup de », « avec », « avec peu de », ou « sans »)

La notion de bois dans le vocabulaire papetier désigne la présence de pâtes mécaniques car ce type de fabrication de pâtes utilise la totalité de la matière première ligneuse, c'est-à-dire ne sépare pas les fibres de cellulose de leur ciment de lignine ; le papier journal peut être considéré comme un cas particulier de cette catégorie.

Le papier dit « avec bois » est fabriqué avec des pâtes contenant au moins 10 % de pâtes mécaniques.

Le papier dit « avec peu de bois » est fabriqué avec des pâtes comportant de 25 à 40 % de pâtes mécaniques.

Le papier dit « sans bois » est fabriqué avec au moins 10 % de pâtes chimiques ou des pâtes ne contenant seulement que des traces de pâtes mécaniques.

BON À TIRER (B.A.T.)

Décision datée et signée par la personne responsable du marché, portée sur une épreuve pouvant éventuellement encore comporter un petit nombre de corrections.

BROMURE

Document ou épreuve réalisé sur un papier photosensible.

BULLE

Papier frictionné pour enveloppes ; la gamme de couleur traditionnelle située dans les tons allant du jaune pâle à l'abricot et au havane s'est étendue notamment au blanc, au bleu et au gris. Il est composé à 100 % de fibres recyclées, dont le grammage standard se situe dans une fourchette de 60 à 120 g.

C

CAHIER

Unité de base de la constitution d'un ouvrage imprimé formée à partir d'une feuille de papier pliée en 8, 16, 32.

CALANDRÉ (papier ou carton)

Papier ou carton ayant subi des opérations d'apprêt (lissage, calandrage, satinage).

CALANDRAGE

Opération effectuée au moyen d'une calandre sur le papier ou le carton séché, au moins partiellement, et destinée à en améliorer l'état de surface. Cette opération permet, également, dans une certaine mesure, de régulariser l'épaisseur du matériau.

CANNELURE MÉDIUM

Papier (de cannelure) utilisé pour la fabrication de carton ondulé, dont la composition fibreuse totale est constituée de fibres cellulosiques de récupération.

CANNELURE MI-CHIMIQUE

Papier (de cannelure) utilisé pour la fabrication de carton ondulé, dont 65 % au moins en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres écrues de bois feuillus obtenues par procédé mi-chimique.

CAROLL

Bande perforée située sur les côtés d'un imprimé en continu destinées à son défilement lors d'une utilisation sur imprimante.

CARTON

Terme s'appliquant à des papiers dont le grammage est généralement supérieur à 225 grammes/mètre carré et caractérisés par leur rigidité généralement supérieure à celle des papiers.

Nota. – On se reportera en tant que de besoin à la norme NF Q 01-005.

CD-ROM (ou disque optique compact)

Disque contenant du texte et des images pouvant être lus au moyen d'un lecteur optique.

CELLULOSE

Terme usuel pour désigner des papiers d'emballage généralement blanchis, dont le niveau de caractéristique mécanique est inférieur à celui des KRAFT.

CHARGES

Matières non fibreuses très divisées généralement d'origine minérale, incorporées dans la pâte au cours de la fabrication du papier ou du carton.

CHIFFON (papier de)

Papier fabriqué à partir de pâte contenant une certaine proportion de pâte de chiffon. La proportion minimale requise pour que le papier puisse être dénommé « de chiffon » varie selon les pays.

COLLAGE

Addition de produits soit dans la pâte (collage dans la masse), soit à la surface du papier ou du carton (collage en surface), afin d'en augmenter la résistance à la pénétration et l'étalement de liquides aqueux, par exemple l'encre d'écriture. Ce terme peut être employé également, par extension, pour les traitements destinés à l'amélioration de la résistance de surfaces des papiers ou cartons.

COLLÉ (papier)

Papier qui a été soumis à l'opération de collage.

COMPOSITION FIBREUSE

Nature et proportion des constituants fibreux du papier ou du carton. La composition fibreuse est généralement exprimée en pourcentage par rapport à la masse totale des composants fibreux.

COUCHAGE

Opération qui consiste à couvrir la surface d'un papier ou d'un carton d'une ou de plusieurs couches de sauce de couchage ou d'autres produits à l'état liquide.

COUCHÉ (papier)

Papier ayant été soumis à un procédé de couchage sur une face ou sur les deux.

CRÉPAGE

Opération consistant à rider le papier en vue d'augmenter son extensibilité et sa souplesse.

E**ÉCRU**

Pâte ayant gardé sa couleur naturelle (brun plus ou moins soutenu en raison de la présence de lignine).

ENDUCTION

Opération consistant dans l'application d'un produit approprié à la surface d'un papier ou d'un carton pour en modifier certaines caractéristiques.

Nota. – Ce terme n'est employé en France que lorsque le produit utilisé n'est pas une sauce de couchage.

ÉPAIR

Aspect de la structure d'une feuille de papier observable par interposition de cette dernière entre l'œil et une source de lumière diffuse.

ÉPAISSEUR

Terme générique désignant l'épaisseur mesurée sur une seule feuille ou l'épaisseur moyenne d'une feuille à partir d'une liasse.

ÉPREUVE POU CIMÉTRÉE

Epreuve faisant apparaître les informations sur une grille de placement ayant un déroulement en pouces (1 pouce = 2,54 cm environ).

ÉQUERRAGE

Opération de massicotage-rognage effectuée sur une pile de feuilles de papier ou de carton dans le but d'obtenir, outre des dimensions précises et des tranches nettes, des angles droits.

F

FIFO

First In First Out. Les premiers imprimés stockés sont les premiers livrés (voir LIFO).

FILIGRANE « HUMIDE »

Empreinte d'un dessin délibérément produit dans le papier et visible par transparence. Le dessin est obtenu par déplacement localisé des fibres de deux façons :

- au moyen d'une empreinte en relief ou en creux dans la toile, par exemple de la forme à main ou de la forme ronde d'une machine ;
- au moyen d'une empreinte en relief ou en creux dans la machine à la surface d'un cylindre en contact avec la pâte humide sur la toile d'une machine à table plate.

FILIGRANE « SEC » ou **MARQUAGE À LA MOLETTE** (voir à Marquage à la molette)

FLASHAGE

Opération de traitement de fichiers numérisés ayant pour but de fournir les éléments destinés à l'impression.

FONDS PERDUS

Impression qui empiète sur les blancs de marge de façon, après façonnage, à s'arrêter au bord de la feuille.

FORMAT (d'une feuille)

Dimensions d'une feuille de papier ou de carton énoncées dans l'ordre suivant : largeur, longueur (la largeur étant la plus petite dimension).

FORMAT BRUT

Dimensions d'une feuille de papier ou de carton suffisantes pour obtenir le format fini désiré.

FORMAT FINI

Dimensions finales d'une feuille de papier ou de carton. Cette définition n'inclut pas nécessairement la notion d'équerrage.

FRICTIONNÉ (papier ou carton)

Papier ou carton dont une face a été rendue unie et brillante par séchage au contact d'un cylindre de métal poli dûment chauffé, faisant partie de la sécherie de la machine à papier. L'autre face du papier ou du carton reste relativement rugueuse.

G

GARDE

Feuillets ajoutés au début et à la fin des ouvrages brochés ou reliés.

GLAÇAGE

Opération consistant à lustrer le papier ou le carton par des procédés appropriés de séchage ou d'apprêt mécanique.

GRAMMAGE (masse par mètre carré)

Masse par unité de surface d'un papier ou d'un carton déterminée par la méthode d'essai normalisée. Elle est exprimée en gramme par mètre carré (exemple : 80 g/m).

K

KRAFT

Papier écriu ou blanchi dont la composition fibreuse totale est constituée à 80 % en poids au moins par des fibres de cellulose obtenues par procédé chimique au sulfate ou à la soude.

KRAFTLINER

Papier (de couverture) utilisé pour la fabrication de carton ondulé, dont la composition fibreuse totale est constituée par 80 % au moins en poids de fibres de bois obtenues par procédé chimique au sulfate ou à la soude. Ces papiers peuvent être composés d'une ou plusieurs couches écruées et d'une couche extérieure blanchie, mi-blanchie ou colorée.

L

LIASSE HECTOGRAPHIQUE

Procédé de reproduction d'un texte dactylographié ou manuscrit, en nombre limité d'exemplaires, jusqu'à 200 environ, communément appelé procédé à alcool et faisant appel à une liasse hectographique, assemblage formé d'un cliché en papier couché et d'un carbone dit hectographique. Le cliché reçoit l'encre qui se détache du carbone sous la frappe, ou la plume du scripteur.

Ensuite le cliché est introduit dans un appareil de duplication où l'encre diluée au contact d'un tampon de feutre imbibé d'alcool se dépose sur les feuilles de report.

LIFO

Last In First Out. Les derniers imprimés stockés sont les premiers livrés. (Voir FIFO.)

LISSÉ

Caractéristique permettant d'évaluer le degré de relief de la surface d'un papier. Elle est déterminée selon les méthodes d'essai normalisées (lissé BEKK notamment).

LISTAGE (ou listing)

Papier en continu, sans impression ou comptant un lignage régulièrement espacé (zonage).

M

MAIN (avoir de la) (ou volume massique)

On dit qu'un papier ou un carton a de la « main » lorsque son épaisseur semble élevée pour son grammage et donne au toucher une sensation d'épaisseur et de résistance.

Exemple : un papier d'une épaisseur de 0,12 mm, d'un grammage de 70 g/m², a une main ou un volume massique de :

$$\frac{0,012 \times 10\,000}{70} = 1,71 \text{ cm}^3/\text{g}, \text{ soit } 1,70 \text{ cm}^3/\text{g}$$

MAIN

Une main est la vingtième partie d'une rame, soit :

$$\frac{500}{20} = 25 \text{ feuilles}$$

MAQUETTE

Croquis préalable indiquant la physionomie générale d'un imprimé ou des pages d'un ouvrage, avec la disposition des textes et des illustrations. Une maquette détaillée doit donner une idée très nette de l'imprimé ; schématique ou précise, elle sert de guide à l'atelier de composition pour les textes, le montage, les fabrications de clichés.

Lorsqu'on veut juger du volume d'une publication (revue, plaquette ou livre), on fait confectionner, avec le papier prévu pour le tirage, une maquette comportant le nombre de feuilles envisagé, lesquelles sont pliées, assemblées, cousues et façonnées au format fini prévu. C'est la « maquette papier ».

MARQUAGE À LA MOLETTE

Empreinte produite sur papier pendant sa fabrication sur la machine, par passage de la bande humide dans une presse à molette.

MASSICOTAGE

Fractionnement de feuilles de papier ou de carton à l'aide d'un massicot.

MASSICOTAGE-ROGNAGE

Opération qui consiste à rectifier les bords d'une pile de feuilles de papier ou de carton dans le but d'obtenir des dimensions définies et des tranches nettes.

MULTIFLEX

Système d'assemblage des feuillets d'une liasse en continu qui consiste à placer une languette adhésive au travers d'un trou caroll et rabattue pour être collée sur le premier et le dernier feuillet de la liasse.

N

NUMÉROTAGE

Identification de chaque exemplaire d'un tirage par l'impression d'un numéro qui lui est propre (numérotage de chèques).

O

OPACITÉ

Caractéristiques données *a contrario* de la transparence d'un papier (éventuellement d'une impression recto-verso).

P

PANTONE

Nuancier de couleur le plus répandu pour les encres d'imprimerie. Chaque couleur y est référencée avec l'indication de la composition du mélange.

PAPIER

Terme désignant une série de matériaux se présentant sous forme de bandes ou de feuilles (à l'exclusion des feuilles de pâtes à plat ou repliées destinées à la fabrication du papier ou à des transformations chimiques et des « non-tissées ») fabriquée par dépôt de fibres végétales, minérales, animales ou synthétiques, seules ou mélangées en suspension fluide, avec ou sans addition d'autres substances, sur un dispositif de formation approprié. Le terme « papier » s'applique généralement à des produits d'un grammage inférieur ou égal à 225 g/m². Ces produits peuvent être couchés, imprégnés ou soumis à d'autres transformations, pendant ou après leur fabrication, sans perdre pour autant leur identité de papier. Dans les procédés classiques de fabrication du papier, le véhicule fluide est l'eau ; cependant, des procédés nouveaux font appel à l'air et à d'autres fluides.

PÂTE

Matière fibreuse, le plus souvent d'origine naturelle et végétale, préparée en vue de subir d'autres traitements de fabrication.

PÂTE À PAPIER

Pâte destinée à la fabrication du papier et du carton.

Pavillonnage

Insertion d'intercalaires, dépassant d'une pile d'imprimés tous les 25, 50, 100 ou 500 exemplaires de façon à faciliter le comptage manuel.

PERFORAGE

Façonnage consistant à perforer, au moyen d'aiguilles ou de fôrets, des feuilles de carton ou de papier.

Perforations de coupe :

- certains imprimés comportant une partie détachable peuvent être perforés au moment de l'impression avec des filets perforants qui, placés dans la composition, perforent la feuille de papier en même temps qu'elle s'imprime. Les perforations peuvent être horizontales, verticales ou particulières.

Perforations d'entraînement (voir caroll).

Perforations de classement (ou trouage) :

- façonnage consistant à faire des trous dans une feuille de papier pour l'insérer dans une reliure.

PHOTOGRAVURE

Ensemble de techniques de reproduction de l'image : photographique, électronique, chimique, permettant de préparer les éléments nécessaires à l'impression.

PLI ROULÉ

Pli parallèle que l'on exécute après avoir roulé la feuille de papier sur elle-même.

POLICHINELLE

Fabrication d'un exemplaire généralement sans impression, au format souhaité, comprenant le plus souvent le nombre de pages prévu de manière à donner une représentation générale du produit notamment pour le choix du papier et du format du tirage définitif. Autres noms possibles : maquette en blanc ou maquette d'épaisseur.

POSTSCRIPT

Logiciel ou langage informatique standard de description de page, utilisé notamment dans l'industrie graphique.

Q

QUADRICHROMIE

Reproduction d'un document en couleur au moyen des trois couleurs fondamentales de la trichromie (jaune, bleu et rouge), auxquelles on superpose une couleur supplémentaire, en principe un noir.

R

RAINAGE (ou refoulage)

Action de tracer une rainure sur un imprimé pour en faciliter le pliage.

RAME

Généralement mode de présentation par 500 feuilles de papier identiques.

RAMETTE

Appellation donnée couramment aux rames de petits formats finis (format égal ou inférieur à A3).

REPIQUAGE

Impression ajoutée sur un fond déjà imprimé.

S

SATINÉ (papier)

Papier qui a été soumis à un calandrage poussé dans une supercalandre en vue de lui donner une surface plus unie et plus brillante que celle du papier apprêté.

SENS MACHINE

Direction du papier ou du carton correspondant à celle du déplacement de la bande sur la machine à papier ou à carton.

SENS TRAVERS

Dans le plan du papier sens perpendiculaire au sens « machine ».

SURFACÉ (papier)

Papier ayant reçu une enduction destinée à améliorer ses caractéristiques de surface.

SURGLACÉ (papier)

Papier ayant un taux de charge élevé (supérieur à 20 %) et fortement calandré en vue de lui donner un état de surface permettant entre autres l'impression au moyen de clichés tramés fin.

T

TESTLINER

Papier (de couverture) utilisé pour la fabrication de carton ondulé, dont la composition fibreuse totale est constituée de fibres cellulosiques de récupération. Ces papiers peuvent être composés d'une ou plusieurs couches écrues et d'une couche extérieure blanchie, mi-blanchie ou colorée.

TRAME

Image constituée de points de forme géométrique et de densité variables, par exemple une trame de 100 est constituée de 100 points au pouce carré.

TRICHROMIE

Voir quadrichromie.

TROUAGE

Voir perforage.

V

VÉLIN (papier)

Papier ne présentant pas de vergeures.

VERGÉ (papier)

Papier présentant des vergeures.

VERGEURES

Filigrane continu constitué par des lignes parallèles très rapprochées dans le sens de la longueur, généralement associées à d'autres lignes plus espacées, perpendiculaires aux premières.